CACES® Chariots R489 - Expérimenté - Catégories 3 + 7

Formations Réglementaires

20/11/2026

Public et prérequis

Toute personne âgée de plus de 18 ans amenée à utiliser un chariot élévateur de cat. 3 et 7

Maitriser les calculs de base et la langue française (orale et écrite)
La personne doit être reconnue "apte" par la Médecine du Travail
Avoir une expérience de 40 h de conduite

Les objectifs

Permettre à un opérateur en hors Production de recevoir une formation théorique et pratique spécifique à l'entreprise utilisatrice avec un matériel similaire à celui dont elle dispose, et ceci dans une configuration de travail similaire.
Permettre à un opérateur en hors Production de recevoir une formation théorique et pratique spécifique à l'entreprise utilisatrice avec un matériel similaire à celui dont elle dispose, et ceci dans une configuration de travail similaire.
Obtenir le CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) cat. 3 + 7 selon la recommandation R489 de la CNAM

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La théorie est dispensée en salle équipée de moyens audiovisuels
La pratique se déroule en atelier spécialisé ou en entreprise
Nos formateurs attestent de parcours professionnels significatifs en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme

Validation et certification

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

Outils pédagogiques

Supports réglementaires
Chariots élévateurs dernière génération

Contenu de la formation

Programme théorique (avec outils audiovisuels et remise d'un livret pédagogique)

Législation et réglementation / connaissances générales
Consignes de conduite
Capacité nominale (CN)
Symbolisation
Cas de renversement
Entretien de l'appareil
Organes de sécurité
Responsabilité du conducteur de chariot élévateur et de transpalette

RÉFÉRENCE
REGL0156

CODE RS
6873

CENTRES DE FORMATION
Senlis, Saint-Quentin, Soissons

DURÉE DE LA FORMATION
2 jours / 14 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

• 60 ans d'existence
• Une communauté de 3 100 alternautes
• 24 000 stagiaires formés par an
• 3 500 entreprises qui nous font confiance

• Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
• L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
• La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
• Une pédagogie active
• Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Interdictions formelles
Distance
Lecture de plaque conducteur
Vérification avant utilisation
Sécurité lors de la mise en charge
Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
Les principaux types de chariots de manutention, les catégories de CACES
Notions élémentaires de physique Stabilité des chariots de manutention
Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Formation pratique

Prise de poste et mise en service (cat : 3 - 7)
Conduite : Circuler à vide et en charge (cat : 3)
Manœuvres : Prendre déplacer et déposer au sol une charge palettisée (cat : 3-7) - Gerber et dégerber au moins 3 charges en pile (cat: 3-7) - Stocker et déstocker 3 palettes à 3 niveaux différents d'un palettier (3,30m mini) (cat : 3-7) - Chargement déchargement d'un véhicule depuis le sol (cat : 3-7)- Prise, transport et dépose d'une charge longue et/ou d'un conteneur rigide contenant un liquide et/ou d'une charge déformable (cat : 3-7)
Fin de poste maintenance (cat : 3-7)

Modalité d’évaluation

Vérification des connaissances théoriques et validation des compétences pratiques
Délivrance du CACES® cat. 3 et/ou 7 ou proposition, en cas d'échec, d'un complément de formation en vue d'obtenir le CACES®.
Validité : 5 ans